

16 membres sur 30 sont présents. Le Quorum est atteint Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 18h03.

Le Conseil d'administration se fait par visio-conférence.

Monsieur DEHAY est nommé secrétaire de Séance.

I. Adoption de l'ordre du jour.

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du jeudi 8 février 2021.
- Compte financier de l'exercice 2020.
- Modification du règlement intérieur.
- Contrats et convention
- Remboursement des cautions casiers et cadenas
- DBM
- Informations diverses.
- Question Diverses

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

16 votes POUR. L'ordre du jour est adopté.

II. Adoption du CR du précédent CA.

Arrivée de GROMAS Manon (18h06). 17 membres votants sont présents

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du CR du précédent CA qui a eu lieu le jeudi 11 février 2021. Il précise qu'il a été rédigé par la direction.

17 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

III. Compte financier.

Monsieur LASRI, agent comptable, présente le compte financier 2020.

Arrivée de Madame MATHUREL (18h08), de Madame BOULANGER (18h11) et de Madame BARIS (18h28). 20 membres votants.

Evolution des charges :

Monsieur Lasri expose une baisse des charges de 41.3% par rapport à l'exercice 2019. Il explique que cette baisse est due au confinement et à la fermeture de l'établissement (annulation des sorties et des voyages, consommation d'eau divisée par 2...)

Evolution des produits :

Monsieur LASRI présente une baisse des produits de 40.6 %. Il explique que cette baisse est également liée au confinement (baisse des ventes, baisse des subventions spécifiques d'état et du conseil départemental)

En 2020, les produits ont moins reculé (-40,6%) que les charges (-41,3%), l'activité a généré un excédent en progression par rapport à 2019 et qui s'établit à 4 K€ au 31/12/2020.

Au cours de la période observée, le niveau de la capacité d'autofinancement, qui atteint 5,7 K€ au 31/12/2020, s'est amélioré.

En 2020, les financements mobilisés ont permis de couvrir les investissements de l'exercice et d'abonder le fonds de roulement à hauteur de 5 K€ environ. Monsieur LASRI indique que le fonds de roulement en décembre 2020 s'élevait à 66k€, ce qui constitue une capacité d'autofinancement estimée à 145 jours de fonctionnement. Il précise que ces fonds de roulement doivent être supérieurs à 60 jours pour être qualifiés comme raisonnable et qu'un fond de roulement passant sous la barre des 30 jours serait critique pour l'établissement.

Monsieur LASRI nuance la forte progression de 77 jours (décembre 2019) à 145 (décembre 2020) qui ne se justifie qu'en partie par l'abondement des 5k€. Il explique que cette augmentation s'explique par un montant de charge plus faible que d'habitude pour l'année 2020 (crise COVID). Monsieur LASRI projette les fonds de roulement au 31/12/21 à 87 jours de fonctionnement.

Monsieur LASRI explique que Compte tenu des prévisions budgétaires en cours d'exécution et de la nécessité pour l'établissement de conserver une marge de sécurité (45 j), au 31/12/2021, **48%** du fonds de roulement devrait rester disponible.

Monsieur LASRI conclut en exposant que L'exercice 2020 a été marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 qui a lourdement impacté le fonctionnement du collège Jean MOULIN. En outre, l'absence de l'adjointe-gestionnaire remplacée par un personnel contractuel moins expérimenté a pu entraver la bonne gestion de l'établissement. Pour autant, à la clôture de l'exercice, la structure financière de l'établissement apparaît préservée et ses marges de manœuvre renforcées. Les finances de l'établissement sont saines.

Ainsi, la soutenabilité des prévisions budgétaires pour 2021 semble établie et le collège Jean MOULIN disposerait même d'une capacité à prélever de l'ordre de **15 K€** qu'il conviendra d'utiliser avec prudence et discernement, dans la mesure où la crise sanitaire toujours en cours continue de faire peser l'incertitude sur l'activité de l'établissement.

Monsieur DOUAY remercie Monsieur LASRI pour la qualité de sa présentation et pour le soutien quotidien qu'il apporte à l'établissement soumet le vote du compte financier aux membres du CA pour approbation.

19 votes POUR. 1 Abstention. Le compte financier 2020 est adopté.

IV. Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été retravaillé avec l'aide de la DAJ afin qu'il soit dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Monsieur DOUAY présente les incohérences du Règlement intérieur actuel puis une nouvelle version de ce règlement. Il précise que ces changements sont mineurs et que cette nouvelle version a recueilli un avis favorable de la commission permanente du lundi 22 mars 2021. (Voir PJ)

Madame MERLEY fait remarque que l'établissement « ouvre les fenêtres et risque d'avoir des surprises » au sujet des changements liés au régime de sorties.

Monsieur DOUAY répond que l'on ne peut pas imposer la présence des élèves en-dehors du temps scolaire et que le règlement intérieur de l'établissement doit rentrer dans un cadre légal.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

20 votes POUR. Le nouveau règlement intérieur est adopté.

V. Remboursement des cautions casiers et cadenas.

Lors du CA du 24 septembre 2020, Monsieur DOUAY avait demandé aux membres du CA de se positionner sur le remboursement auprès des familles qui ont versés des chèques de caution pour le casier de leur enfant. Il souhaiterait que les membres du CA se positionnent sur le remboursement des cautions données pour les casiers ET les cadenas.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

20 votes POUR. Le remboursement des cautions données pour les casiers et les cadenas est adopté.

VI. Contrats et convention.

1. Convention d'hébergement des élèves du 1^{er} degré

Monsieur DOUAY demande l'autorisation pour reconduire la convention d'hébergement des élèves du 1^{er} degré qui permet à une quarantaine d'élèves des écoles Daudet et Langevin de pouvoir bénéficier de la restauration de l'établissement.

20 votes POUR. La convention d'hébergement des élèves du 1^{er} degré est renouvelée

VII. DBM.

Monsieur DOUAY informe que suite à l'inventaire qui a été effectué en fin d'année civile, deux DBM de l'ordonnateur vont être effectuées :

- Une DBM relative aux denrées alimentaires au niveau du service SRH : diminutions des stocks d'une valeur de 2000,26 euros.
- Une DMB relative aux matières d'œuvre et approvisionnement au niveau du service AP (variation des stocks dû aux activités des sections HABITAT et HAS) : diminution des stocks de 1443,05 euros.

VIII. Information diverses.

Monsieur DOUAY souhaite faire partager quelques informations aux membres du CA.

Monsieur DOUAY commence par les membres qu'il a été officiellement nommé Principal du collège Jean Moulin. Il ajoute que le poste de gestionnaire-adjoint est passé au mouvement suite au décès de Madame KABALIN.

1. Travaux en cours.

Monsieur DOUAY revient sur les travaux suivants réalisés par la mairie d'Albert aux abords du collège:

- Sécurisation du passage piéton devant le collège.
- Sécurisation du passage piéton devant le terrain de foot.
- Mise en place d'une ligne de stationnement sur la voie de l'avenue Solente le long de la bordure centrale.
- Mise en place d'une ligne de stationnement rue de Bécourt devant les 4 maisons qui se trouvent en face du collège.

Il remercie Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Metay, Directeur des Services Techniques et de l'Environnement de la ville d'Albert et Mme Merley, représentante des parents d'élèves pour leur implication.

Monsieur DOUAY informe également que le conseil municipal, réuni en séance le 21 décembre 2020 a décidé d'inscrire à son budget 27000 € pour la pose d'une clôture autour du gymnase Pierre et Marie Curie.

Finalement, Monsieur DOUAY informe avoir reçu en établissement Monsieur Jean Gabriel GEORGES, directeur adjoint en établissement, Bruno DUMONT, directeur des travaux départementaux en présence de Madame CARON DECROIX, Monsieur BEAUVARLET le mardi 9 mars 2021. La réalisation des chantiers suivants a été évoquée :

- Pause de panneaux / plafond acoustique (été 2021)
- Rénovation de la salle d'Arts plastiques (en cours)
- Agrandissement de la loge (en cours)
- Réfection des stores (rénovation en cours - Installation de nouveaux stores / réfection des menuiseries en 2022)
- Aménagement des cuisines (été 2021)
- Réfection des sols (pas de date prévue)
- Réfection des toitures / projet d'installation de panneaux solaires (à l'étude)

Monsieur DOUAY informe également que grâce à la contribution du FSE, le hall de

le cadre de notre politique d'éducation au développement durable. Monsieur DOUAY ajoute finalement que les casiers sont arrivés et que chaque élève demi-pensionnaire peut désormais disposer d'un casier. Monsieur DOUAY remercie l'ensemble des acteurs pour leur implication afin d'améliorer le climat scolaire de l'établissement. Il remercie aussi les 92% des familles qui cotisent au FSE.

2. Auto-évaluation de l'établissement

Monsieur DOUAY rappelle que l'établissement doit se doter d'un projet d'établissement. Il explique que l'établissement travaille actuellement à son auto-évaluation.

La méthodologie utilisée pour mener l'autoévaluation du collège est la suivante :

- Partage d'indicateurs en amont des travaux portant sur l'auto-évaluation de l'établissement :
- Constitution de groupes de travail « personnels enseignants et non –enseignants »
3 groupes de travail ont recensé les points d'appui – leviers et éléments favorables au bon fonctionnement de l'établissement et les points de vigilance – freins et éléments à retravailler autour de 3 domaines :
 - ❖ Offre de formation, environnement, structure, communication externe et partenariat.
 - ❖ Apprentissages, pratiques pédagogiques, suivi des élèves et parcours d'orientation.
 - ❖ Climat scolaire, communication interne et bien-être des élèves et des personnels.
- Constitution d'un groupe « parents ».
- Consultation du CVC et des élèves élus.
- Restitution des travaux et finalisation de l'auto-évaluation en conseil pédagogique (prévu le jeudi 20 mai 2021)

3. Service de restauration

Monsieur DOUAY informe avoir réuni les agents de cuisine afin d'échanger autour des remontées qui ont été faites par les usagers lors des deux premières commissions restauration qui se sont déroulées les 24 novembre 2020 et 22 mars 2021

Il en ressort que :

- L'équipe de cuisine va veiller à une plus grande variété lors de l'élaboration des menus.
- Le poisson et la dinde ne seront plus proposés à des jours fixes.
- 3 entrées par jour (dont une nouvelle) vont être proposées. Elles seront notifiées sur le menu pour plus de transparence (tout comme les fromages).
- La part d'achat en circuit court devrait s'améliorer (elle est passée de 17 à 5% en 4 ans). Les plats composés à partir de produits locaux figureront sur les menus tout comme les produits bios.
- Plus de plats « fait-maison » seront désormais proposés. Ils seront mentionnés sur les menus.

Monsieur DOUAY indique que Monsieur LEFEBVRE et Madame TASSEL vont accompagner les équipes de cuisine dans leur pratique. Il ajoute qu'un bilan sera fait lors de la prochaine commission restauration.

IX. Questions diverses.

Aucune questions diverses n'ont été déposées.

Madame MERLEY demande si la rentrée du 3 mai s'effectuera bien en présentiel pour la totalité des élèves. Elle précise que des informations évoquant un fonctionnement hybride circulent sur la chaîne CNEWS.

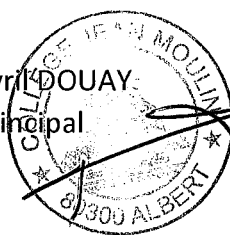
Monsieur DOUAY répond que conformément à la communication faite sur l'ENT, la rentrée se fera en présentiel pour tous les élèves.

Monsieur DOUAY demande aux parents d'élèves de faire un retour concernant les deux semaines de cours à distance.

Mesdames BAILLY et MERLEY expriment leur satisfaction, tant au niveau de la communication que dans le suivi des élèves. Elles précisent que leurs enfants n'ont pas rencontré de problème de connexion et que tout s'est bien passé.

La séance est levée à 19h24.

Cyril DOUAY
Principal



Emmanuel DEHAY
DACs

